AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Connaître — Comprendre — Mobiliser





UNE AGENCE D'URBANISME, **C'EST QUOI ?**

L'AGURAM, ressource locale d'observation & d'ingénierie territoriale

Revue de projets, expertises et références 2025

L'AGURAM, boussole pour faiseurs de bifurcation

Programme partenarial d'activité 2026

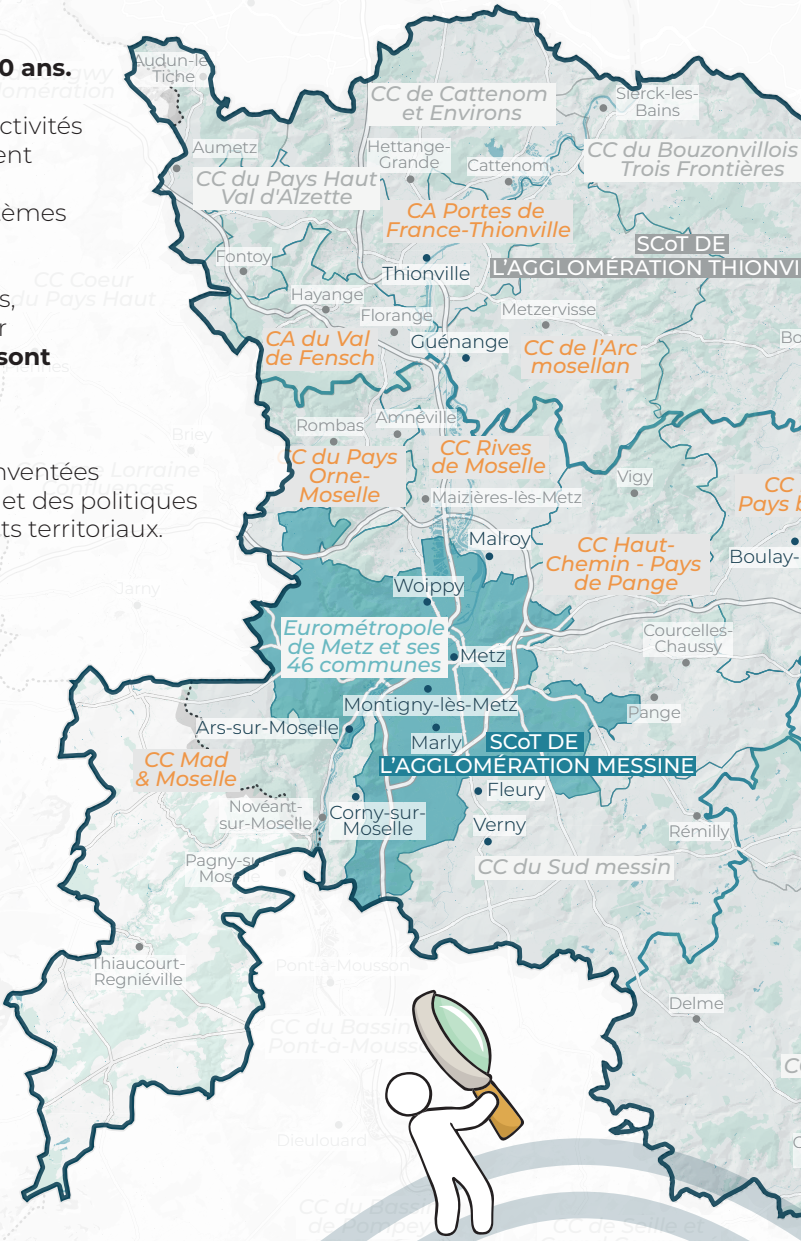
L'AGENCE D'URBANISME, UN OUTIL DÉFINI PAR LE CODE DE L'URBANISME

L'AGURAM est l'organisme d'étude et d'ingénierie sur l'aménagement et le développement territorial qui accompagne les territoires de Moselle depuis plus de 50 ans.

Son statut d'association permet de réunir, autour des collectivités membres, l'État et les partenaires publics du développement urbain. Elle leur apporte un appui mutualisé et à plusieurs échelles, de l'îlot à la commune, des bassins de vie aux systèmes métropolitains.

Les agences d'urbanisme sont des ressources locales agiles, fondées sur le partenariat. Elles ont été créées pour assurer des **missions de service public et d'intérêt collectif qui sont encadrées par le Code de l'urbanisme** (Art L. 132-6).

Depuis leur création dans les années 1970, elles se sont réinventées pour anticiper les différentes étapes de la décentralisation et des politiques d'aménagement du territoire et mettre en œuvre les projets territoriaux.



5 GRANDES MISSIONS AU SERVICE DES TERRITOIRES

À l'écoute des élus, des techniciens et des partenaires de la sphère publique, l'agence d'urbanisme agit pour :

1



participer à la **définition des politiques d'aménagement** et à l'**élaboration des documents de planification** (PLUi, PDU, PLH, PCAET, SCoT, etc.)

2



proposer des **réflexions stratégiques et opérationnelles** pour construire les **projets de territoire** en favorisant l'harmonisation des politiques publiques

3



développer l'**observation territoriale** (notamment sur l'habitat et le foncier), décryp les **dynamiques socio-économiques et spatiales**, anticiper les **transformations cadres et modes de vie**, aide mise en œuvre des **transitions**

LE PROGRAMME PARTENARIAL, UNE FEUILLE DE ROUTE MUTUALISÉE

Les membres de l'AGURAM participent à la construction collective d'un **programme de travail** partenarial. Cette feuille de route au service du bien commun, détermine l'essentiel des activités de l'agence pour l'année à venir. Les apprentissages sont ensuite mutualisés (partage des méthodes, expériences, innovations).

L'AGURAM est donc un **appui stratégique souple**, continuellement à l'écoute des besoins de ses membres. Être membre, c'est 'investir' dans une forme d'économie circulaire, avec l'assurance d'une **capitalisation de l'expérience acquise**, qui reste sur le territoire, disponible pour d'autres besoins ultérieurs.

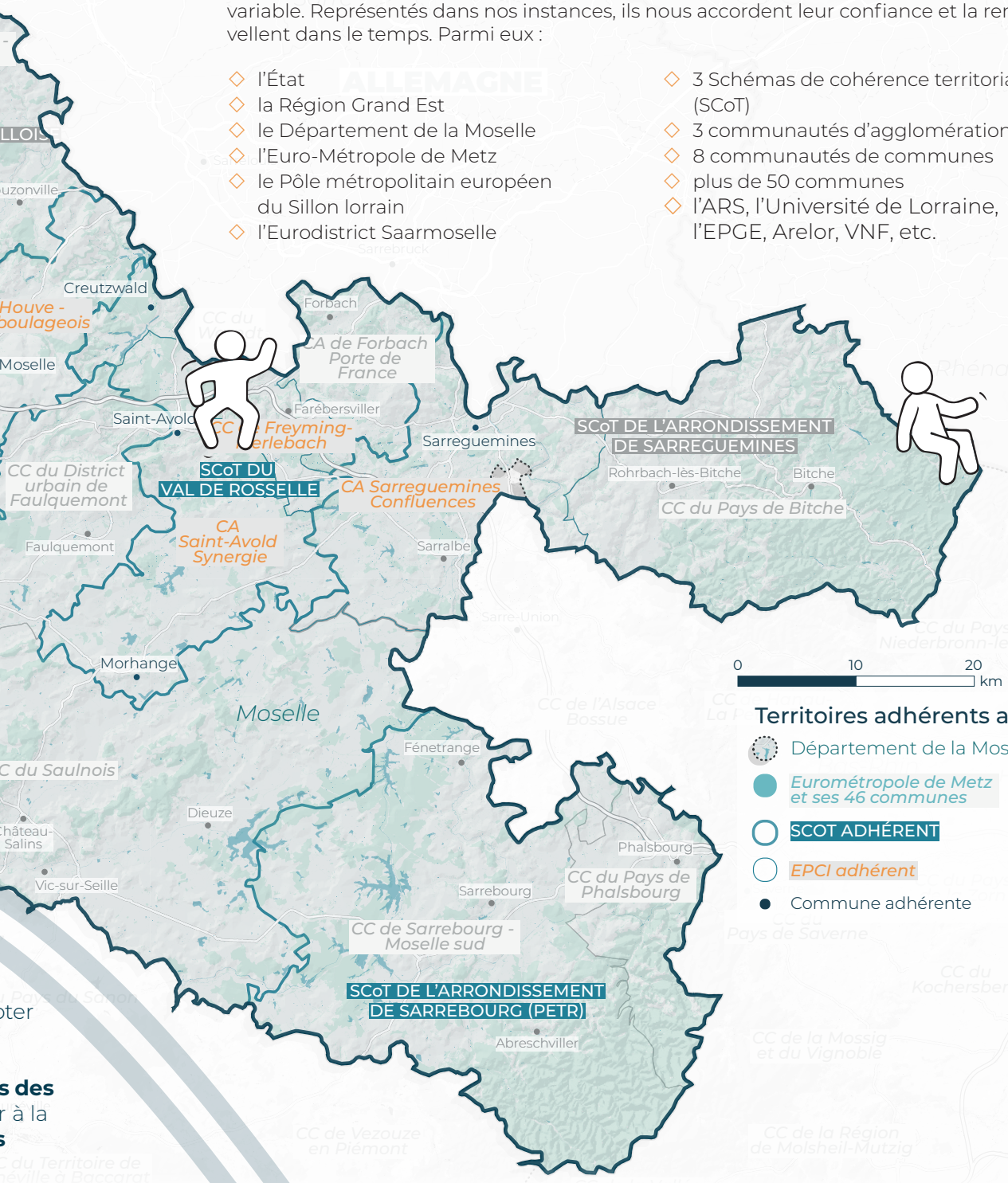
Le programme partenarial est adopté par nos **instances** (assemblée générale et conseil d'administration) **composées d'élus et partenaires locaux.** Chaque membre s'acquitte d'une cotisation à laquelle peuvent s'ajouter des conventions financières annuelles ou pluriannuelles. Certaines prestations de service peuvent être effectuées en dehors du programme partenarial.

DES TERRITOIRES & PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Au quotidien, l'agence œuvre au service d'un **territoire de plus d'1 million d'habitants articulé autour de la Moselle et de ses espaces urbains, périurbains et ruraux.** Il couvre notamment la métropole messine, le nord lorrain, la Moselle Est et leurs espaces (trans)frontaliers avec le Luxembourg et avec l'Allemagne.

Nos **100 partenaires** constituent une communauté d'observation et d'action à géométrie variable. Représentés dans nos instances, ils nous accordent leur confiance et la renouvellent dans le temps. Parmi eux :

- l'État
- la Région Grand Est
- le Département de la Moselle
- l'Euro-Métropole de Metz
- le Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain
- l'Eurodistrict Saarmoselle
- 3 Schémas de cohérence territorial (SCoT)
- 3 communautés d'agglomération
- 8 communautés de communes
- plus de 50 communes
- l'ARS, l'Université de Lorraine, l'EPGE, Arelor, VNF, etc.



Territoires adhérents au 1er janvier 2025

- Département de la Moselle
- Eurométropole de Metz et ses 46 communes
- SCOT ADHÉRENT
- EPCI adhérent
- Commune adhérente

4 **animer des débats**, diffuser l'innovation et favoriser les coopérations

5 proposer un socle partenarial et une **plateforme de ressources** mutualisée

UNE AGENCE, DES EXPERTISES TRANSVERSALES

Le président de l'agence est Pierre Fachot, maire de Jussy. Son directeur général est Régis Brousse. Agnès Defay occupe le poste de directrice adjointe. Ils s'appuient sur des pôles thématiques qui font la force de l'agence depuis sa création en 1974.

Avec plus de **50 années d'existence** et une **connaissance de terrain** qui s'est affinée dans le temps, un lien privilégié entre membres de l'équipe, élus, techniciens des collectivités et acteurs de l'aménagement s'est créé. L'agence dispose, en effet, d'une **équipe d'experts** qui façonnent des approches multithématiques à leur service, avec une logique prospective : urbanistes, architectes, ingénieurs, paysagistes, économistes, sociologues, écologues, géographes, infographistes, cartographes, sigistes, data-analysts, etc.

Cette **transversalité** permet un **accompagnement sur-mesure** pour chaque projet, à chaque échelle de la fabrique des territoires, de la parcelle au bassin de vie.

LA FORCE D'UN TRAVAIL EN RÉSEAUX

L'AGURAM est membre d'un réseau d'une **cinquantaine d'agences** qui partagent leurs expertises et expérimentations : la **Fédération nationale des agences d'urbanisme.**

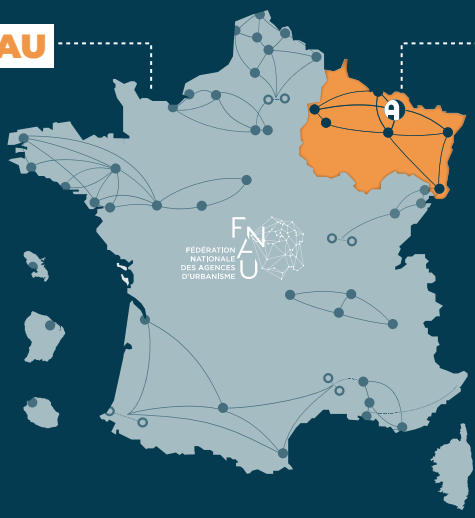
L'agence conduit des travaux en commun avec les 6 autres agences d'urbanisme du Grand Est au sein du **réseau 7Est**. En Lorraine, elle s'articule plus particulièrement avec l'Agape à Longwy et Scalen à Nancy.

Pour apporter une réponse complète aux besoins d'ingénierie publique territoriale, elle peut aussi s'associer avec les Conseils en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), les agences techniques départementales (Matec, MMD 54), le Cerema.

RÉSEAU NATIONAL FNAU

51 agences

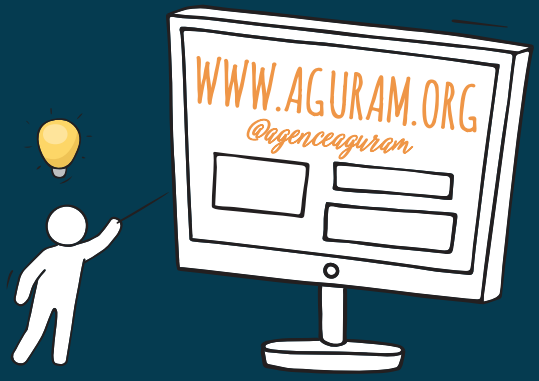
+ 1 800 professionnels



RÉSEAU DES AGENCES DU GRAND EST

Grand 7EST agences d'urbanisme







AGURAM
AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE
27 place Saint-Thiébault 57000 METZ
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org
www.aguram.org | @agenceaguram